

Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 19 mars 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (181r, 182r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 19 mars 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49589>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 mars 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Seydoux, Charles \(1827-1896\)](#)

Lieu de destination Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme. Godin avoue à Seydoux ne pas comprendre l'opposition du département du Nord au prolongement de la ligne de Valenciennes au Cateau jusqu'à Saint-Erme. Il explique que cette ligne mettrait directement en communication les bassins houillers du Nord avec les départements de la Marne et de l'Est, mais que la Ville de Reims promeut actuellement auprès du gouvernement une ligne allant de Reims à Hirson pour relier les chemins de fer allant à Mons et à Charleroi. Il lui envoie la carte de la pétition de la Ville de Reims au ministre des Travaux publics. Godin demande à Seydoux si le département du Nord préfère le tracé de Reims à Mons ou Charleroi au lieu d'un tracé de Reims à Valenciennes ; il fait valoir que la ville du Cateau aurait beaucoup à perdre avec le tracé de Reims.

Notes Charles de Freycinet (1828-1923) est ministre des Travaux publics du gouvernement français du 13 décembre 1877 au 4 février 1879.

Support La signature de la lettre n'a pas été copiée.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Conseil départemental du Nord](#)
- [Freycinet, Charles de \(1828-1923\)](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Charleroi \(Belgique\)](#)
- [Hirson \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Marne \(France\)](#)
- [Mons \(Belgique\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 07/03/2025

Feuille de 19 Mars 1878 181

Cher Monsieur Legendre,

Il y a bien longtemps que'il n'a été question entre nous du chemin de fer du Béthune St Etienne. Mais ce des dispositions si peu favorables faites les représentants du nord que j'ai cru inutile de vous dérangez. J'aurais donc je n'ai jamais pu comprendre quel est pour le nord l'intérêt à faire opposition à cette ligne. Je persiste à croire, sans en comprendre les motifs, que l'intérêt de votre département est sacrifié.

Un fait récent sur lequel je crois devoir appeler votre attention me paraît bien fait pour donner raison à mon opinion. Le prolongement de la ligne de Valenciennes au Béthune jusqu'à St Etienne mettrait en communication, le plus directement possible, le bassin houiller du nord avec les départements de la Marne et de l'est.

Eh bien, la ville de Reims fait en ce moment des démarches, auprès du gouvernement, pour demander à la place de cette ligne la préférence pour un tracé qui irait à Reims à St Etienne, et de là directement, par

65 chemins de fer existants, à Mons et Charleroi. Je ne vois pas que le nord ait rien à gagner à cela, et pourtant ce sera son opposition à la ligne du Catteau et Lierneux qui pourra donner lieu à l'adoption de ce tracé.

Pour vous permettre de bien comprendre la différence qui existe entre ces lignes, je vous envoie par ce même courrier une carte contenant dans une petition adressée récemment au Ministre avec le tracé en bleu du projet de chemin de fer demandé par la ville de Béclim.

Vous me feriez bien plaisir de me dire si vous concordez mieux que moi que le débarquement du nord doive préférer que la ville de Béclim et les départements de l'est aillent directement sur Mons et Charleroi, au lieu d'aller à Valenciennes? La ville du Catteau a certainement à y perdre.

Dites-moi donc, je vous prie, si nous voulons quelque chose à faire en cette circonstance, et si nous ne pourrions pas en commun exécuter quelques démarches pour modifier l'état des choses.

Veuillez agir, cher Monsieur, à l'assurance de mes meilleures sentiments.